



12 rue des Sources  
10240 Avant les Ramerupt  
☎ 03 25 37 67 26  
Fax 03 25 37 87 57  
<http://www.maires-aube.asso.fr>  
[maires.ruraux10@wanadoo.fr](mailto:maires.ruraux10@wanadoo.fr)

JANVIER 2007

## Retour sur l'ASSEMBLEE GENERALE 2006

Maires, Maires adjoints, Secrétaires de Mairie, nous étions une petite cinquantaine dans la salle polyvalente de Mesnil saint Père. Après la partie statutaire, les interventions de Monsieur Jean Luc PION, Maire de Meurville, de Monsieur Didier LANGLOIS, Maire adjoint d'Estissac ainsi que le débat qui s'en suivit ont permis de faire le point sur les énergies renouvelables.

Un grand merci à Jacqueline COLFORT, Maire de Mesnil saint Père et à son équipe pour l'excellent accueil et la bonne organisation de notre AG. Merci également à Serge SPILMANN pour la partie technique et le prêt du matériel.

### COTISATION

Lors de l'AG du 18 novembre il a été décidé de ne pas augmenter la cotisation et de la maintenir à 100 €.



**LE BUREAU DE L'ASSOCIATION VOUS SOUHAITE D'AGREABLES FETES DE FIN D'ANNEE ET VOUS PRESENTE SES MEILLEURS VŒUX POUR 2007.**

# Brèves Infos

Lettre d'information destinée aux adhérents

## EDITO

Ce Brèves Infos de janvier est l'occasion pour moi de vous adresser mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2007 : Santé d'abord et réalisation de tous vos projets. C'est donc avec grand plaisir que je souscris à cette tradition bien sympathique.

2007 année d'élection pose pour nous maires une question délicate. Doit-on parrainer un candidat ? La plupart des élus ruraux que nous sommes gérons nos communes avec des conseillers municipaux de toute tendance politique sans effets négatifs sur la gestion communale. C'est la raison pour laquelle tant que les parrainages seront rendus publics et seront assimilés à une appartenance au candidat soutenu, je comprends parfaitement la réticence de la plupart d'entre nous sur ce sujet.

L'AMRA continuera en 2007 à être très vigilante sur les dossiers d'actualité :

- Le financement des écoles privées
- Les dotations de l'Etat (qui si elles ne baissent pas sont insuffisantes au vu des nouvelles responsabilités)
- Les services au public...etc

N'hésitez pas à nous faire part de vos difficultés pour que nous puissions gérer ensemble et surmonter les problèmes rencontrés lors de l'exercice de notre mandat.

Restons déterminés et volontaires, les difficultés ne nous ont pas pour autant arrêtées et demain nous continuerons à travailler en faveur du monde rural. L'AMRA avec ses adhérents en progression constante sera plus forte encore pour faire entendre sa voix.

Bonne Année à toutes et à tous !

D. MAILIER

### SECRETAIRE DE MAIRIE

Le travail devenant de plus en plus complexe et diversifié, il serait souhaitable que les secrétaires de Mairie se regroupent pour dialoguer et échanger leurs expériences sur des sujets d'actualité ou sur des thèmes à déterminer.

Pascale Nosley, secrétaire de mairie de Bouilly, est volontaire pour coordonner et animer cette nouvelle association dont la forme resterait à déterminer. **Faites remonter l'information aux secrétaires de Mairie** et dites-nous si vous êtes intéressé par ce projet.

### PERMANENCE DE L'ASSOCIATION

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007, la permanence de l'association est modifiée et sera assurée désormais le **mercredi après-midi de 14 heures à 15 heures**. En cas d'urgence, vous pouvez toujours appeler le président ou vous adresser au siège de l'AMRF à Lyon. (Tél : 04.72.61.77.20)

## DETTE PUBLIQUE : LA VERTU DE NOS COMMUNES NE PAIE PAS

Le gouvernement, derrière son Premier Ministre et sa fameuse commission nationale des finances publiques, avec le concours des médias soulignant les impôts locaux, le renfort du MEDEF se mêlant de donner des leçons aux collectivités, annonce le gel des dotations de l'Etat aux collectivités locales à partir de 2007.

C'est là un nouvel épisode des renoncements, manquements et punitions du pouvoir central envers les collectivités.

Pour éclairer les citoyens et rétablir la vérité, il convient :

1. de rappeler que les dotations de fonctionnement des communes ont été établies à partir d'un partage de recettes de la TVA, avant que le gouvernement ne décide unilatéralement de changer la règle du jeu (pacte de stabilité financière). Il est par conséquent faux de claironner que les dotations aux collectivités concourent à accroître la dette publique. En réalité, il ne s'agit ni plus ni moins de poursuivre le transfert de charges, entamé depuis plusieurs années, de l'Etat vers les collectivités locales afin de répartir la pénurie de financement public et le stock de la dette publique.
2. de préciser que la dette des collectivités locales est de l'ordre de 100 milliards (dix fois plus faible à l'encours de la dette de l'Etat et que cette dette locale ne sert qu'à financer les investissements propres à accroître les équipements au service des administrés. La comparaison Etat-Collectivités est édifiante : En 2004 la dette des collectivités a augmenté de 2.5 milliards pour des investissements de 43 milliards, pendant que la dette de l'Etat augmentait de 50 milliards pour 18 milliards d'investissement. Pour 2005, les chiffres sont aussi éloquentes :

dette Collectivités + 5 investissements 39,

dette Etat + 49 investissements 8

**Le gouvernement emprunte pour payer les dépenses courantes, après avoir baissé les impôts.**

**Les collectivités empruntent beaucoup moins pour financer des investissements (équipements structurants, installations publiques et de protection de l'environnement...), développer le pays et préparer l'avenir.**

3. Il n'est pas exact de dire que la situation peut être rétablie par les seuls gains de productivité administrative, dont beaucoup ont déjà été réalisés dans les collectivités territoriales. Il faut dire clairement que :

**moins de moyens pour des élus locaux, c'est moins de services collectifs.**

L'Etat poursuit son action de fragilisation des collectivités locales. Le gouvernement doit dire dès à présent aux Français très concrètement comment le manque de moyens va influencer sur leur vie de tous les jours : Diminution de tous les services quotidiens (crèches, prestations aux personnes âgées, aux handicapés, de la qualité du cadre de vie, affaiblissement de la prévention, de l'éducation, de la culture...). Les élus sont les victimes d'un Etat qui depuis des décennies fait des promesses aux Français sans trouver les ressources pour les honorer.

Après avoir privé les collectivités de leur autonomie financière, l'Etat aujourd'hui puise dans les ressources de ces mêmes collectivités pour diminuer ses propres dettes. C'est sans doute au nom de la solidarité.

Serge SPILMANN



